



### SEANCE DU 23 MARS 2023

Le Conseil municipal de la Commune de BERNEUIL (Haute-Vienne) s'est réuni à la Mairie, le 23 mars 2023, à vingt heures et trente minutes, sous la présidence de M DACKOW Jean-Michel, Premier Adjoint au Maire, selon la convocation en date du 17 mars 2023.

Cédric DELAIRAT a été désigné secrétaire de séance.

Présents : Eliane BOYER, Jean-Michel DACKOW, Ludovic BOOS, Paul BONHOMME, Cédric DELAIRAT, Myriam LARANT, Céline TALON, Stéphane CHALIVAT

Stéphane CHALIVAT arrive à 20h50.

Absents : Amélie COURIVAUD

Approbation du procès-verbal de la séance précédente.

#### 2023/14-1 AVIS SUR LE PROJET DE FERME AGRI-PHOTOVOLTAIQUE DE LASSALLE

Présents : Eliane BOYER, Jean-Michel DACKOW, Ludovic BOOS, Anthony BESSAGUET, Paul BONHOMME, Cédric DELAIRAT, Myriam LARANT, Céline TALON, Stéphane CHALIVAT

En exercice	10	<b>Votants :</b>	<b>8</b>	Pour : 0	
Présents :	9	Abstentions :	0	Contre : 8	DACKOW, BOOS, BESSAGUET, BONHOMME DELAIRAT, LARANT, TALON, CHALIVAT

Deux permis de construire, zone Est et zone Ouest pour un projet de ferme agri photovoltaïque ont été déposés en mairie le mois dernier. Ce projet va également faire l'objet d'une enquête publique diligentée par les services de l'Etat.

**La maire, ayant des liens familiaux avec les pétitionnaires, ne participera pas au débat** concernant le projet, mais souhaite l'avis du conseil municipal afin que « l'avis du maire » demandé puisse être donné en accord avec les vœux de la municipalité.

Jean-Michel DACKOW, premier adjoint et président de séance, présente le projet porté par la société SAMFI SAMSOLAR, à la demande des conjoints VERGNE, sur le village de LASSALLE.

2 permis de construire ont été déposés, pour chacune des parties concernées qui se trouvent de chaque côté du chemin rural de Moulin Mayaud, chemin de randonnée, inscrit au PDIPR.

La surface totale du projet s'élève à plus de 30 hectares ; des panneaux photovoltaïques seraient implantés de manière à conserver une pâture pour des brebis en dessous et de façon à ce qu'un tracteur agricole puisse passer entre chaque rang. Les panneaux s'élèveraient ainsi à une hauteur de 1.40 à 3.40 mètres.

Le conseil municipal prend connaissance des plans et des dossiers.



Commune de BERNEUIL  
Séance du 23 mars 2023

(Arrivée de Stéphane CHALIVAT).

**Vu** les dossiers des permis de construire,

**Considérant** que le projet est situé le long de quatre chemins de randonnée inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées bénéficiant d'un point de vue sur les monts de Blond, (point de vue mis en évidence par un lutrin),

**Considérant** que l'impact paysager sera donc extrêmement important, tant pour les habitants actuels que pour les randonneurs et pourra être rédhibitoire à l'installation de futurs habitants,

**Considérant** que l'emprise du projet se situe à proximité de la zone à urbaniser du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal,

**Considérant** qu'un tel projet bloque un poste source pour un seul bénéficiaire,

**Considérant** que ce projet privilégie la production d'énergie au détriment des terres agricoles,

**Considérant** que les chemins devront être transformés en voie d'accès aux véhicules de secours (au moins 4 m de largeur), cela leur faisant perdre leur attrait bucolique,

**Considérant** que l'étude environnementale ne fait pas état des castors se trouvant sur les rives du Vincou et de l'impact du projet sur eux,

**Déplorant** l'inexistence de concertation préalable avec la Commune,

**Décide, après en avoir délibéré, à l'unanimité, de donner un avis défavorable** au projet.

## **2023/15-2 CONVENTION DE GESTION DU STADE MARCEL DESBORDES AVEC LA COMMUNE DE SAINT-JUNIEN-LES-COMBES**

Présents : Eliane BOYER, Jean-Michel DACKOW, Ludovic BOOS, Anthony BESSAGUET, Paul BONHOMME, Cédric DELAIRAT, Myriam LARANT, Céline TALON, Stéphane CHALIVAT

En exercice	10	Votants :	9	Pour : 9	BOYER, DACKOW, BOOS, BESSAGUET, BONHOMME DELAIRAT, LARANT, TALON, CHALIVAT
Présents :	9	Abstentions :	0	Contre : 0	

La commune de BERNEUIL et la commune de Saint-Junien-les-Combes gèrent conjointement le stade Marcel Desbordes depuis de nombreuses années.

La convention existante étant obsolète sur plusieurs points, une nouvelle convention est proposée pour la période transitoire du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 août 2023.



Commune de BERNEUIL  
Séance du 23 mars 2023

Mme la maire présente le projet de convention au conseil municipal, qui reprend ce qui avait été décidé lors des réunions de la commission du stade.

Celui-ci, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser Mme la Maire à la signer.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

Le Pont de la Galache a subi 2 sinistres. Les auteurs sont identifiés. Les devis de réparation sont arrivés et vont être transmis aux assurances.

Ce pont est assez endommagé. Il est donc envisagé de le faire réparer plus globalement. Un devis va être demandé afin de potentiellement le prévoir au budget et pouvoir faire les demandes de subvention nécessaires.

La commission Espaces Verts propose l'achat d'une citerne d'eau pour pouvoir arroser en cas de restriction. Elle serait installée au niveau du hangar communal.

Des plateformes vont être prévues pour la séparation des déchets verts et des matériaux au niveau du hangar communal. Une plateforme « déchets verts » va également être nécessaire au niveau du nouvel espace à côté de l'aire de camping-car. Les devis demandés pour le tout avoisine les 2000 €.

Au cimetière, un aménagement va être réalisé en régie pour la gestion des déchets verts et plastiques.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

2 délibérations ont été prises.

**2023/14-1 AVIS SUR LE PROJET DE FERME AGRI-PHOTOVOLTAIQUE DE LASSALLE**

**2023/15-2 CONVENTION DE GESTION DU STADE MARCEL DESBORDES AVEC LA COMMUNE DE SAINT-JUNIEN-LES-COMBES**

Le Secrétaire de séance  
Cédric DELAIRAT

Le Président de Séance  
Jean-Michel DACKOW